

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 21 mars 2012

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Général**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance du 19 mars 2012**

**2012 DASES 111G** : Subvention à l'association Recherches et Rencontres. (11e).

**Mme Liliane CAPELLE, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,**

Vu le code général des activités territoriales, notamment les articles L. 3.411-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 6 mars 2012 par lequel M. le Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général lui propose l'attribution d'une subvention à l'association Recherches et Rencontres, située 6, rue de l'Asile Popincourt (11e) ;

Sur le rapport présenté par Mme Liliane CAPELLE au nom de la 6e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 5.000 euros est attribuée à l'association Recherches et Rencontres (11e) (Tiers X09298 – SIMPA 18581 – dossier 2012\_02603) au titre de 2012.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée à la rubrique 53, chapitre 65, nature 6574, ligne DF34008 du budget de fonctionnement 2012 du Département de Paris et des exercices suivants sous réserve de la décision de financement.